

République Française  
*Liberté Egalité Fraternité*

Département du Pas de Calais  
Arrondissement de Lens  
Canton de Hénin-Beaumont 2  
Commune de Drocourt

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 2026-009**  
**COMMISSIONS MUNICIPALES**  
**ET DÉSIGNATION DES MEMBRES**

**NOMBRE :**

De conseillers en exercice :	23
De présents :	20
De votants :	23
Contre :	0
Abstention :	0
Pour :	23

L'an deux mille vingt-six, le 17 avril à 17H00, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRICOURT Séverine, Maire, suite à la convocation en date du 10 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

**Etaient présents :** Madame Séverine BRICOURT, Monsieur Pascal LEWANDOWSKI, Madame Anne-Marie LOUBETTE, Monsieur Jean-Bernard BRICOURT, Madame Flora DESPREZ, Monsieur Jean-Marc LOGEZ, Madame Cécile PREVOST, Monsieur Philippe POCHE, Monsieur Arnaud TONON, Madame Cindy MONBEL, Monsieur Daniel PRUVOST, Madame Marie-Ange PESIN, Monsieur Michael LEFEBVRE, Madame Séverine LUKASZCZYK, Monsieur Frédéric IRMER, Madame Nadine HUARD, Monsieur Bernard CZERWINSKI, Madame Kataline BIGOTTE, Monsieur Fabrice HAVART et Madame Micheline GOLAWSKI.

**Etaient absents :**

**Ont donné pouvoir :** Madame Cathy DUCLOY a donné pouvoir à Madame Marie-Ange PESIN, Monsieur David DELMAIRE a donné pouvoir à Madame Cécile PREVOST et Monsieur David CAPELLE a donné pouvoir à Monsieur Bernard CZERWINSKI.

La séance ouverte à 17h00, le quorum étant atteint et les membres du Conseil municipal ayant été dûment convoqués, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Madame Anne-Marie LOUBETTE est désignée comme secrétaire.

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres,

Considérant que les commissions municipales sont composées exclusivement de conseillers municipaux,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer le nombre de membres siégeant dans chaque commission,

Considérant que les membres des commissions sont désignés par vote à bulletin secret,

Considérant toutefois que le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour ces désignations,

Considérant que la composition des commissions municipales doit respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale,

Considérant que le Maire est président de droit des commissions municipales et que, en cas d'absence ou d'empêchement, celles-ci sont convoquées et présidées par un vice-président désigné par la commission lors de sa première réunion,

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, :**

- **DE CREER** six commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil :
- La Commission Sécurité – Tranquillité publique – Finances
  - La Commission Urbanisme – Environnement – Santé – Cadre de vie
  - La Commission Sports – Logement social – ERBM
  - La Commission Patrimoine – Culture – Manifestations – Vie associative
  - La Commission Travaux – Voirie – Développement économique
  - La Commission Education – Affaires sociales – Jeunesse – Handicap – Séniors – Bien-être animal
- **Que** le nombre d'élus, hormis le Maire, Président de droit, siégeant au sein de chaque Commission soit fixé à 6 membres maximum, chaque membre pouvant faire partie d'une à six commissions,
- **Qu'après** appel à candidatures, le Conseil municipal, après avoir décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, de désigner au sein des commissions suivantes :
- **La Commission Sécurité – Tranquillité publique :**
    - **M. Pascal LEWANDOWSKI**
    - Mme Anne-Marie LOUBETTE
    - M. Arnaud TONON
    - Mme Cécile PREVOST
    - M. Frédéric IRMER
    - M. Bernard CZERWINSKI
  - **La Commission Urbanisme – Environnement – Santé – Cadre de vie :**
    - **Mme Anne-Marie LOUBETTE**
    - M. Jean-Bernard BRICOURT
    - Mme Cécile PREVOST
    - M. Daniel PRUVOT
    - Mme Marie-Ange PESIN
    - Mme Micheline GOLAWSKI
  - **La Commission Logement social – ERBM :**
    - **M. Jean-Bernard BRICOURT**
    - M. Philippe POCHE
    - Mme Cindy MONBEL
    - M. Jean-Marc LOGEZ
    - Mme Cécile PREVOST
    - M. David CAPELLE
  - **La Commission Patrimoine – Culture – Manifestations – Vie associative :**
    - **Mme Flora DESPREZ**
    - Mme Anne-Marie LOUBETTE
    - M. Mickael LEFEBVRE
    - Mme Cathy DUCLOY
    - M. Jean-Bernard BRICOURT
    - Mme Kataline BIGOTTE
  - **La Commission Travaux – Voirie – Développement économique :**
    - **M. Jean-Marc LOGEZ**

- M. Pascal LEWANDOWSKI
- M. Frédéric IRMER
- Mme Nadine HUART
- Mme Flora DESPREZ
- M. Fabrice HAVART

• **La Commission Education – Jeunesse – Sports – Handicap – Séniors – Bien-être animal :**

- **Mme Cécile PREVOST**
- M. Jean-Bernard BRICOURT
- Mme Flora DESPREZ
- M. Philippe POCHE
- Mme Cindy MONBEL
- Mme Micheline GOLAWSKI

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

LA SECRETAIRE,  
Anne-Marie LOUBETTE

LE MAIRE,  
Séverine BRICOURT

